



Document récapitulatif

Cahiers des Charges Flocon Vert octobre 2012

Une concertation de plus de 70 acteurs :

Le présent document s'appuie sur les échanges et les travaux de plus de 70 acteurs du tourisme et du développement durable en montagne. La plateforme WEB professionnelle d'échange retrace les différents travaux et échanges réalisés de janvier à juin 2012 : http://www.mountain-riders.org/_pro

Par souci d'opérationnalité, le premier document a été remanié suite à son test sur les 6 stations pilotes, en juillet 2012. Les critères jugés trop compliqués et peu représentatifs ont été supprimés, d'autres ont été renforcés.

3 Phases de travail pour aboutir à l'évaluation flocon :

Pour obtenir une évaluation objective et concrète, 3 phases de travail sont programmées :

- **Printemps 2012** : travail sur les cahiers des charges des 7 thématiques via la concertation du réseau – adaptation en grille d'audit flocon
- **Été 2012** : test de terrain des grilles d'audit via le cabinet d'audit sur stations pilotes, adaptation suite aux retours terrain
- **Automne 2012** : finalisation du processus de labellisation et de la grille d'audit – début des travaux sur les outils de communication

8 thématiques :

L'ensemble des thématiques de développement durable est abordé par le Flocon Vert :
Gouvernance – Transport –Energie – Aménagement – Eau - Déchets – Social - Territoire

42 pictos :

Dans chaque thématique, de 1 à 7 pictos (ou sous thématiques) sont évalués. En tout 42 pictos permettent de définir l'engagement et la performance des stations en matière de développement durable.

Critères essentiels ou bonus :

31 critères essentiels sont indispensables à satisfaire, pour valider le label.

11 critères bonus, sont facultatifs mais font partie de l'évaluation. La conformité de ces critères n'est pas nécessaire, mais permet d'engager la station vers de nouvelles actions, étant entendu que ces critères bonus deviendront essentiels d'ici quelques années.

Thématique	Essentiels	Bonus
Gouvernance	Gouvernance communale	
Transport	Accès séjour	Déneigement
	Accès journée	Fret
	Mobilité douce	Qualité de l'air
	Démarche Exemplaïre	
Energie	Batiments publics	Electricité d'origine renouvelable
	Batiments privés	
	Domaine skiable	
	Eclairage	
	Production d'énergie renouvelable	
Amménagement	Urbanisme	
	Accessibilité au logement	
	Paysage	
	Espaces agricoles	
	Domaine skiable	
	Espaces Naturels et biodiversité	
Eau	Assainissement	Zones Humides
	Boues d'épuration	Eco Consommation d'eau
	Rivières	
	Eau Potable	
Déchets	Tri	Déchets professionnels
	Education au tri	
	Politique interne	
	Gestion optimisée	
Social	Accessibilité	Classes découverte
	Famille	Economie sociale et solidaire
	Saisonniers	Ecoles
	Handicap	
Territoires	Actions internes	Acteurs privés
	Agriculture et Sylviculture	
	Sensibilisation et événements	

Les pictos essentiels sont présentés en vert.

Les pictos bonus en jaune.



GOVERNANCE

GOVERNANCE COMMUNALE

La station possède un processus de décision et d'action intégrant les différentes parties prenantes et affichant ses objectifs et ses résultats

Critère : Système de Management Environnemental

La commune est engagée dans un SME (Système de Management Environnemental) (Agenda 21 local, PCET, Charte nationale en faveur du développement durable en station de montagne ANMSM ou autre)

Critère : Consultation

La commune organise un système de consultation auprès de ses habitants

Critère : Gouvernance supra communale

La commune participe et s'engage dans des processus de réflexion et d'organisation supra communaux

TRANSPORT

ACCES SEJOUR

L'accès à la station en transport en commun est encouragé pour les séjours longs.

Critère : Information

La station communique sur les moyens alternatifs à la voiture pour accéder à la station

Critère : Transports en commun efficaces

L'accès à la station en transport en commun est facilité matériellement et financièrement par la collectivité

Critère : Accueil

La station dispose d'un service d'arrivée et de départ dédié aux transports alternatifs

ACCES JOURNEE

L'accès à la station en transport en commun ou en covoiturage pour une clientèle à la journée est encouragé.

Critère : Covoiturage

La station incite ses clients « à la journée » à se regrouper pour monter en station, par des moyens financiers ou matériels

Critère : Offres incitatives

Des offres incitant à l'utilisation de transport en commun pour l'accès à la journée sont disponibles

MOBILITE DOUCE

Dans la station, les moyens de déplacements alternatifs à la voiture sont développés et optimisés.

Critère : Information

La commune communique sur les moyens alternatifs à la voiture pour circuler ou se déplacer dans la station

Critère : Offres alternatives

Des offres alternatives à la voiture sont proposées pour se déplacer dans la station

Critère : Piétons

La station facilite les déplacements à pied



DEMARCHE EXEMPLAIRE

Les acteurs principaux de la station s'engagent eux-mêmes dans des démarches exemplaires de transports

Critère : Déplacements professionnels

Les acteurs de la station sont engagés dans un plan d'actions visant à optimiser les déplacements professionnels des agents

Critère : Déplacements domicile-travail

Les acteurs de la station s'organisent pour proposer des solutions pour faciliter les transports domicile travail en commun

Critère : Evènements

La station propose un plan de déplacement spécifiquement adapté aux évènements

Critère : Animations

La commune propose des animations pour la promotion des modes de déplacement doux. Aucun évènement centré sur l'utilisation d'engins motorisés de loisirs utilisant des énergies fossiles (4x4, motoneiges, héliski) n'est organisé.

DENEIGEMENT

La commune met en place des solutions alternatives au sel de déneigement et limite son usage.

Critère : Alternatives

La commune met en place des méthodes alternatives de déneigement tout en garantissant la sécurité et l'accès

FRET

Des initiatives sont mises en œuvre par la station pour optimiser le fret

Critère : Démarche globale

La commune est engagée dans une démarche globale d'optimisation du fret sur son territoire

QUALITE DE L'AIR

La station porte une attention particulière au suivi, à l'information et à l'optimisation de la qualité de son air.

Critère : Suivi et information

La commune suit et communique la qualité de son air auprès de ses habitants et ses clients

Critère : Plan d'action

La commune développe un plan d'actions visant à limiter la pollution de l'air

ENERGIE

BATIMENTS PUBLICS

Des actions de diagnostic et d'amélioration des consommations énergétiques des bâtiments sont engagées auprès des bâtiments de la collectivité et de la société des remontées mécaniques

Critère : Diagnostics énergétiques

La commune et les remontées mécaniques ont réalisé des diagnostics énergétiques de leurs bâtiments.



Critère : Suivi de consommation

La commune et les remontées mécaniques connaissent et optimisent la consommation énergétique de leurs bâtiments

Critère : Programme de rénovation

La commune et les remontées mécaniques sont engagées dans des programmes de rénovation de leur patrimoine bâti

Critère : Programmes neufs

Les nouveaux bâtiments de la commune visent un objectif de performance énergétique élevée

Critère : Sensibilisation - sobriété

Un travail de sensibilisation à la réduction des consommations énergétiques est engagé par les différents acteurs de la station, en interne et auprès des clients

BATIMENTS PRIVÉS

La station incite à la rénovation ou la construction de logement intégrant une performance énergétique élevée.

Critère : Sensibilisation - sobriété

Un travail de sensibilisation à la réduction des consommations énergétiques est engagé auprès des acteurs privés

Critère : Incitation

La commune incite les propriétaires de la station à rénover et à installer des énergies renouvelables dans leurs logements.

Critère : Constructions neuves

La commune incite les propriétaires privés s'engageant dans un programme neuf à atteindre des performances énergétiques élevées

ECLAIRAGE PUBLIC

Les acteurs de la station travaillent à l'optimisation des consommations d'énergie liées à l'éclairage public. Un travail est mené pour limiter la pollution lumineuse

Critère : Eclairage public

Un programme de limitation de la consommation relative à l'éclairage public est engagé

Critère : Ciel étoilé

Des actions de réduction de la pollution lumineuse sont engagées

DOMAINE SKIABLE

Le Domaine Skiable est engagé dans une démarche de réduction de sa consommation énergétique

Critère : Electricité

Une démarche de maîtrise des consommations d'électricité est engagée, en particulier concernant les remontées mécaniques et la production de neige de culture

Critère : Energie hors électricité

Une démarche de maîtrise de l'énergie notamment pour le damage ou le chauffage est engagée

PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

La station développe la production locale d'énergies renouvelables

Critère : Potentiel

La station a réalisé des diagnostics sur les potentiels de production d'ENR sur son territoire

Critère : Energies locales

Des énergies renouvelables, selon les possibilités de la station sont développées localement



FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE

Critère : Approvisionnement

La mairie ou la société de remontée mécanique s'approvisionne auprès d'un fournisseur qui lui garantit une électricité d'origine 100 % renouvelable

AMMENAGEMENT

URBANISME

La commune applique une gestion durable de son urbanisme via la réhabilitation et l'approche environnementale des bâtiments

Critère : PLU

Le PLU de la commune est adopté, il privilégie la réhabilitation des bâtiments anciens plutôt que la création de nouvelles résidences secondaires.

Critère : Lits chauds

La commune est engagée dans un programme visant au réchauffement des lits froids.

ACCESSIBILITÉ AU LOGEMENT

L'accès au logement des locaux est développé permettant de maintenir une activité à l'intérieur de la station.

Critère : Résidence principale

Un programme est engagé par la commune pour favoriser l'accessibilité au logement pour la population locale

PAYSAGE

La protection et la mise en valeur des paysages du territoire sont assurées via les engagements et les actions de la station

Critère : Paysage

Des actions cohérentes sont engagées par la commune et la société de remontée mécanique pour garantir un impact paysager limité par les bâtiments et les infrastructures

ESPACES AGRICOLES

Une attention particulière est portée par la station pour maintenir et encourager les activités agricoles de son territoire.

Critère : Agriculture

Des actions sont engagées et permettent de maintenir et de développer l'activité agricole sur la station

DOMAINE SKIABLE

L'entretien, l'exploitation et le développement du domaine skiable visent à limiter son impact environnemental.

Critère : Entretien et exploitation

Des formations et des actions sont engagées pour l'entretien et l'exploitation durable du domaine

Critère : Développement

Des mesures sont prises pour garantir le développement du domaine skiable dans son enveloppe actuelle avec l'objectif d'optimiser les impacts en matière d'aménagement

Critère : Installations obsolètes

Les installations qui ne sont plus en service sont démontées, aucune installation de ce type n'est présente sur le domaine

ESPACES NATURELS et BIODIVERSITE

La commune protège et valorise, à travers des programmes d'actions précis, son patrimoine naturel et les zones sensibles de son territoire.

Critère : Espaces protégés

La commune connaît, protège et gère l'ensemble des espaces sensibles de son territoire

Critère : Valorisation

Ces zones sont mises en valeur au travers d'informations, d'associations ou de structures partenaires

EAU

ASSAINISSEMENT

La station traite convenablement ses eaux usées

Critère : Equipements d'épuration

La ou les stations d'épuration sont conformes aux besoins d'assainissement de la station, elles ne sont pas saturées en période d'affluence

BOUES D'EPURATION

Le traitement des boues d'épuration permet une forme de valorisation locale.

Critère : Valorisation locale

Un système de valorisation des boues d'épuration est développé par la collectivité

Critère : Prime au bon fonctionnement

Une ou plusieurs stations de traitement bénéficient de la prime au bon fonctionnement

GESTION DE L'EAU

La station s'implique pour le partage et la qualité de la ressource en eau

Critère : Rivières

La station participe et est impliquée dans des outils de type SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de Eaux) ou contrat de rivière, elle travaille en concertation avec ses acteurs aval pour la gestion de la quantité et de la qualité des eaux

Critère : Neige de culture

La station connaît ses prélèvements en eau, elle connaît les débits réservés de ses rivières et les respecte, elle travaille à l'optimisation des prélèvements



EAU POTABLE

La station a engagé un travail d'optimisation des fuites et des gaspillages d'eau potable.

Critère : Réseau et fuites

La station met en œuvre des actions d'optimisation du rendement de son réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP), ce rendement est supérieur à 65 %.

ZONES HUMIDES et QUALITE DES EAUX

Les zones humides et les lacs ou zones de baignade de la station font l'objet d'un contrôle et d'une protection particulière

Critère : Zones humides

La station développe un programme de protection et de rénovation de ses zones humides

Critère : Lacs et baignade

La station développe un programme visant l'amélioration de la qualité des eaux pour ses lacs et ses zones de baignade

ECO CONSOMMATION D'EAU

L'optimisation des consommations d'eau est prise en compte par la station via des systèmes sobres en consommation ou évitant les gaspillages

Critère : Systèmes économes

La station met en place des systèmes économes en eau dans ses bâtiments publics

Critère : Sensibilisation

La station développe une politique de sensibilisation concernant l'éco-consommation d'eau

Critère : Toilettes sèches

Des toilettes sèches sont présentes et en fonctionnement dans un bâtiment public ou des remontées mécaniques. Une information sur leur fonctionnement est délivrée au public

DECHETS

TRI

Le tri sélectif des déchets est organisé et facilité sur la station.

Critère : Points de collecte

La commune propose un système de collecte permettant le tri de l'ensemble des déchets classiques : Verre, Papier Carton, Métaux et Plastiques. Le nombre et la répartition des points de collecte sélective sont adaptés à l'implication de tous

Critère : Déchets ménagers

La station connaît le pourcentage de ses déchets ménagers incinérés et enfouis, elle favorise la valorisation de ces déchets

EDUCATION AU TRI

Les actions d'éducation et d'information aux méthodes de tri sont proposées dans la station pour les différents publics : enfants, professionnels, étrangers, adultes

Critère : Information

La station propose des informations adaptées aux différents publics permettant de comprendre et de trier ses déchets

Critère : Formation

Des actions d'éducation sont réalisées au sein de la station, via des formations auprès de professionnels ou via des événements



POLITIQUE INTERNE

Les acteurs de la station mettent en place des politiques internes relatives aux déchets

Critère : Tri interne

L'office de tourisme, la mairie et la société de remontée mécanique organisent le tri de leurs déchets en interne. Les déchets collectés sont valorisés et recyclés

Critère : Réduction à la source

Des actions de réduction des déchets à la source sont réalisées par les acteurs de la station

GESTION OPTIMISEE

La station peut faire état de différents programmes visant à une gestion optimisée du traitement de ses déchets

Critère : Déchetterie

Une déchetterie est active sur le territoire de la station, ses horaires d'ouverture et son fonctionnement sont adaptés.

Critère : Compostage

Des actions d'incitation au compostage des déchets verts et organiques sont organisées.

Critère : Ramassage

La station organise une journée de ramassage des déchets sur le domaine skiable avec plusieurs acteurs de la station chaque année et sensibilise les vacanciers à l'impact des déchets

DECHETS PROFESSIONNELS

La commune met en place un plan d'actions spécialement dédié aux problématiques liées aux déchets professionnels

Critère : Déchets professionnels

Un plan d'actions visant les déchets professionnels est développé sur le territoire de la commune.

SOCIAL

ACCESSIBILITE

La commune met en œuvre des politiques d'accessibilité pour faciliter l'accueil mais aussi l'emploi des personnes en situation de handicap.

Critère : Bâtiments publics et remontées mécaniques

Les bâtiments publics de services et ceux de l'office du tourisme sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Critère : Diagnostic

Les bâtiments publics et ceux de l'office du tourisme ont réalisé un diagnostic d'accessibilité

FAMILLES

Des services adaptés aux familles sont mis à disposition par la station

Critère : Services familles

La station possède le label « Famille Plus Montagne », le label « Station Kid » ou peut faire état d'un engagement équivalent

Critère : Garderie-Crèche

La station propose un service de « garderie – crèche » adapté aux populations permanentes, touristiques et saisonnières



SAISONNIERS

La station veille à faciliter le logement et l'accueil des saisonniers. L'accès à la culture, aux soins et aux loisirs est également facilité

Critère : Accueil

Une entité, bureau ou association dispense des conseils et accueille les saisonniers pour les questions sociales, hygiène, santé, psychologie ou information

Critère : Logements saisonniers

Des logements sociaux sont disponibles pour les saisonniers en quantité suffisante. La station communique le nombre de logements dédiés aux saisonniers

Critère : Avantages saisonniers

Des avantages financiers sur les forfaits, les transports, les achats ou les divertissements sont attribués à l'ensemble des saisonniers

Critère : Salon de l'emploi

Un salon de l'emploi et de la formation ou un événement équivalent est organisé annuellement pour permettre aux saisonniers de rencontrer les employeurs

HANDICAP

La station met en place des infrastructures et des services adaptés aux personnes en situation de handicap.

Critère : Tourisme et handicap

La station dispose au moins d'un établissement labellisé « Tourisme & handicap » ou peut faire état d'un niveau d'engagement équivalent.

Critère : Loisirs adaptés

La station est labellisée « Espace loisir handisport » ou elle peut faire état d'un niveau d'engagement équivalent, un référent pour les loisirs adaptés est identifié sur la station, des outils adaptés lui sont mis à disposition.

CLASSES DE DECOUVERTE

Une offre spécifique à destination des groupes scolaire et extrascolaires est développée par la station.

Critère : Actions de la commune

La commune met en œuvre des systèmes pour faciliter l'accueil de ces groupes

Critère : Actions des professionnels

Les professionnels proposent des tarifs adaptés pour ces groupes. Hébergement, location, forfait, loisirs.

ECOLES

Des programmes en faveur du développement durable sont mis en place dans les écoles de la commune.

Critère : Education au Développement Durable

Les programmes des écoles locales proposent l'éducation à des thématiques du développement durable

Critère : Eco Ecole

Au moins une école est labellisée Eco Ecole ou peut justifier d'un engagement comparable

Critère : Repas durables

La ou les cantines de la commune proposent des produits locaux et/ou bios



ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La station engage des actions en faveur de l'économie sociale et solidaire

Critère : Marchés Publics

La commune met en place des clauses d'insertion et d'économie sociale dans ses documents d'attribution des marchés publics ou appels d'offre

Critère : Interne

Les acteurs de la station soutiennent le développement de l'ESS sur le territoire à travers un plan de développement, des infrastructures participant à des formes de tourisme solidaire sont présentes sur le territoire.

TERRITOIRES

ACTIONS INTERNES

Les acteurs de la station sont engagés dans des systèmes d'optimisation interne reconnus

Critère : Amélioration continue

La commune, l'office de tourisme et la société de remontées mécaniques sont engagés dans des processus d'amélioration interne reconnus (ISO, Bilan Carbone, stratégie interne, Green Globe ou autre)

AGRICULTURE & SYLVICULTURE

Une attention particulière est portée au maintien et au développement de l'agriculture, du pastoralisme et des activités sylvicoles

Critère : Agriculture et pastoralisme

La commune a engagé des actions en faveur du soutien des activités agricoles et de pastoralisme sur son territoire

Critère : Charte Forestière

La commune est engagée dans un programme d'action de type Charte Forestière de Territoire, elle encourage le développement d'une filière bois locale

SENSIBILISATION ET EVENEMENTS

La sensibilisation au développement durable est inscrite dans les actions régulières de la station, les événements organisés par la station sont exemplaires à ce titre

Critère : Evénements Eco Responsables

Les événements se déroulant sur le territoire de la station intègrent une réflexion d'amélioration de leur impact en matière de développement durable

Critère : Sensibilisation

Des actions de sensibilisations permanentes sont développées pour le grand public, portant sur les éco gestes et le milieu montagnard

ACTEURS PRIVÉS

Les acteurs privés de la station s'engagent en faveur du développement durable, des labels ou certifications sont disponibles chez eux

Critère : Hébergeurs

Des hébergeurs possèdent le label Ecolabel européen, La Clef Verte ou la certification ISO 14001 ou sont engagés dans une démarche Développement Durable (ISO 14001 ou ISO 26000, Bilan Carbone® + plan d'actions, stratégie interne + accompagnement, GreenGlobe...)

Critère : Ecoles ski et activités de loisirs

Des écoles de ski, les loueurs, magasins de sport ou autres activités de loisirs sont engagés dans une démarche Développement Durable (ISO 14001 ou ISO 26000, Bilan Carbone® + plan d'actions, stratégie interne + accompagnement, GreenGlobe...)

Critère : Restaurateurs et hébergeurs

OU : Des restaurateurs sont engagés dans une démarche Développement Durable (ISO 14001 ou ISO 26000, Bilan Carbone® + plan d'actions, stratégie interne + accompagnement, GreenGlobe...)



Contacts Mountain Riders

Laurent Burget, directeur
laurent@mountain-riders.org
04 20 30 28 98

Camille Rey-Gorrez, communication - presse
camille@mountain-riders.org
04 20 30 28 98